

L'Association forestière bas-laurentienne en bref

Mission

L'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'**éduquer les jeunes et sensibiliser la population** à l'importance sociale, environnementale, économique et culturelle de la **forêt**, ainsi qu'à son développement durable.

Entre autres, l'Association forestière :

- est le **seul organisme régional** dédié à la **promotion du milieu forestier** (aménagement, exploitation, conservation, éducation) auprès du grand public;
- regroupe **plus de 200 membres** du milieu forestier et d'autres secteurs d'activités;
- œuvre dans **divers projets et comités mobilisateurs** avec de nombreux partenaires.

Organisation

Bureau administratif : 605-A, route 289
Saint-Alexandre (Québec) GOL 2G0
418 495-3166
info@afbl.info
(1 employé hébergé dans les locaux du Groupement forestier de Kamouraska)

Programme éducatif : 570-L, St-Germain Est, bur. 103
Rimouski (Québec) G5L 1G4
418 723-3161
atelierseducatifs@afbl.info
(2 à 3 employés hébergés dans les locaux l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent)

Conseil d'administration

Michel Rioux, président
Acériculteur, retraité de la Pépinière St-Modeste

Marc Pomerleau, membre corporatif
MultiCèdre Itée

Vicky Belzile, membre corporatif
Coopérative forestière Haut Plan Vert

Christian Rioux, membre corporatif
Papiers White Birch, Division F.F. Soucy, SEC

Pierre Cornellier, secrétaire-trésorier
Coordonnateur de l'AFBL

Roger Robitaille, membre individuel
Consultant en foresterie

Sébastien Bérubé
Pépinière Saint-Modeste (MFFP)

Greg St-Hilaire, membre individuel
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Pierre Escalet, membre individuel
Première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Claire Sirois, membre individuel
Créneau Écoconstruction du Bas-Saint-Laurent

Richard Lemay, membre corporatif
Victorien Lemay et fils Itée

Pourquoi faire un don ou devenir membre?

5 bonnes raisons d'appuyer l'AFBL :

1. Permettre à des jeunes d'être en contact avec le milieu forestier
2. Susciter une relève régionale vers les métiers « forêt et bois »
3. Promouvoir :
 - le développement de la culture forestière
 - l'aménagement forestier et faunique
 - les travaux sylvicoles
 - la certification forestière
 - le développement durable
 - la qualité de l'eau
 - l'utilisation du matériau bois
4. Favoriser le réseautage entre les partenaires reliés à la forêt et au matériau bois
5. Contribuer à la diffusion d'information sur le milieu forestier
6. Profiter du service d'affichage de vos offres d'emploi sur notre [site Web](#) et sur notre [page Facebook](#) (pour les métiers en lien direct au domaine « forêt et bois »)

Et quelles actions entreprend l'AFBL chaque année ?

- Elle rencontre plus de 4 000 jeunes par année dans les écoles et les camps de jour pour discuter de la forêt, du matériau bois et des métiers forestiers.
- Elle participe au Mois de l'arbre et des forêts en mai en orchestrant la distribution d'environ 30 000 arbres dans la région.
- Elle s'implique dans différents comités (ex. : Comité régional sur la relève forestière).
- Elle organise des conférences et des visites terrain sur divers sujets à caractère forestier.
- Elle transmet de l'information sur la forêt via son site Web, sa page Facebook, son infolettre et ses courriels.

**Soutenez votre Association forestière
en participant à sa campagne de financement.**



*Votre aide fait
toute la différence !*